

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 2 AVRIL 2026 A 19 H  
SALLE DU CONSEIL

Convoqué le 27 mars 2026

- **Étaient présents les conseillers** : ROUX Frédéric PIZZA Muriel, NICOLAS Clément, DUVILLARD Fabienne, GOSSET Olivier Ariiohehau DA COSTA MONTEIRO Ludmila, BALME Sandrine, BLAISE BOSCHETTI Julia, DEBOULLE Jérôme, FABRE Sébastien, GASTOU Annabelle, TROADEC Samuel, VANHAUWAERT Michel
- **Absents excusés** : Veyrier Bénédicte pouvoir à Monsieur Roux Frédéric  
Salameh Hamed pouvoir à Mme Pizza Muriel

**Madame PIZZA Muriel est désignée comme secrétaire de séance.**

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026
- Délégations accordées au Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT
- Convention Région AURA aide à l'installation de commerces intra-muros
- Attribution aide commune installation commerces intra-muros
- Devis acquisition logiciel gestion régies
- Devis protection données informatiques
- Devis lave-vaisselle salle du bicentenaire
- Désignation des délégués au comité syndical mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
- Désignation des représentants au syndicat départemental de télévision de la Drôme
- Désignation du correspondant défense
- Désignation référent ambroisie
- Effacement de dette
- Suppressions de postes suite aux avancements de grades
- Commissions communales
- Règlement conseil municipal
  
- Questions diverses

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il y aurait lieu de supprimer 2 points à l'ordre du jour, à savoir

- Convention Région AURA – aide à l'installation de commerces intra-muros
- Attribution aide communale installation commerces intra-muros

En effet à ce jour, tous les éléments souhaités ne sont pas encore connus.

Par ailleurs, Monsieur le Maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour :

- Désignation de la commission communale des impôts directs 2026-2032

Le conseil municipal à l'unanimité accepte ces modifications de l'ordre du jour

<b>OBJET DELIBERATION</b>	<b>NUMEROS DELIBERATIONS</b>
Approbation procès-verbal du conseil municipal du vendredi 20 mars 2026 Approuvé à l'unanimité des membres présents	
Délégations accordées au Maire en application de l'article L 2122-22 du CGCT. Approuvé à l'unanimité	<b>2026/09</b>
Convention Région AURA aide à l'installation de commerces intra-muros <b>Retiré de l'ordre du jour</b>	
Attribution aide commune à l'installation de commerces intra-muros <b>Retiré de l'ordre du jour</b>	
Devis acquisition logiciel gestion régies Approuvé à l'unanimité	<b>2026/10</b>
Devis protection des données informatiques Approuvé à l'unanimité	<b>2026/11</b>
Devis lave-vaisselle salle du bicentenaire Approuvé à l'unanimité	<b>2026/12</b>
Désignation des délégués au comité syndical mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales Approuvé à l'unanimité	<b>2026/13</b>
Désignation des représentants au syndicat départemental de télévision de la Drôme Approuvé à l'unanimité	<b>2026/14</b>
Désignation correspondant défense Approuvé à l'unanimité	<b>2026/15</b>
Désignation référent ambroisie Approuvé à l'unanimité	<b>2026/16</b>
Effacement dette Approuvé à l'unanimité	<b>2026/17</b>
Suppression de poste suite aux avancements de grades Approuvé à l'unanimité	<b>2026/18 et 2026/18bis</b>
Commissions communales	
Règlement conseil municipal	
Commission communale des impôts directs 2026-2032	<b>2026-19</b>

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- 1) Monsieur le Maire fait le point sur le projet de réhabilitation du groupe scolaire  
Les demandes de subventions ont toutes été réitérées.
- 2) Monsieur Fabre Sébastien indique qu'il a été saisi d'une demande afin d'installer un miroir pour sécuriser la sortie du chemin des Parrans sur la départementale RD5. La commune va se rapprocher du Centre Technique de Buis les Baronnies.
- 3) Monsieur Nicolas Clément, adjoint, indique qu'une réunion avec le cabinet CEREG a eu lieu, concernant l'avancement du projet d'abris bus sur la RD5 (proche école). Celui-ci retravaille le projet pour mise en conformité avec la Région et le Département.
- 4) Monsieur Troadec Samuel, fait part d'une demande d'un administré pour le problème de chutes de pierre rue sous le château, provenant de la falaise située au-dessus.

Séance levée à 20 heures 30

**Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 28 avril 2026**